



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUILLET 2016

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - BILLOIR Julien - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique - JAMMES Sandrine - PETINOT Laurence

Absents excusés : PERRI René - PASTEL Denis - GINDRE Gabrielle - CRASEZ Angeline

Procurations : MASOCH Gérard à THOMAS Louis - CHIAPUSSO Aline à RAFFIN Jean-Claude - LETT Xavier à SIMON Christian

Conseillers en exercice : 23 **Quorum** : 12 **Présents** : 16 **Pouvoirs** : 3 **Votants** : 19

Monsieur Claude FRIQUET a été élu secrétaire

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 27 juin 2016.

1. MANDAT SPECIAL POUR UNE MISSION A SAINT-MIHIEL (MEUSE) EN AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne mandat spécial à Messieurs SIMON et LETT pour représenter la Commune à la cérémonie d'hommage au soldat Marcel BERNARD qui a eu lieu le 28 avril 2016, suite à la découverte de sa dépouille sur la commune de Saint-Mihiel et autorise la prise en charge des frais inhérents à l'exécution de ce mandat.

2. ANIMATION DU SITE S 37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – ACTION DOCOB : CANALISATION DES USAGERS DANS LE SITE - APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'action complémentaire au titre du document d'objectifs du site Natura 2000 S37, massif du Mont Thabor - Canalisation des usagers dans le site - ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'élève à trente mille euros toutes taxes comprises (30 000 € TTC).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter la subvention la plus élevée de l'Etat dans le cadre de ce dossier et à signer tout document afférent.

3. ANIMATION DU SITE S 37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – ACTION DOCOB : ETUDE VISANT A AMELIORER LES CONNAISSANCES DES LACS D'ALTITUDE ET TORRENTS SITE DU MONT THABOR - APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'action complémentaire au titre du document d'objectifs du site Natura 2000 S37, massif du Mont Thabor - Etude visant à améliorer les connaissances des lacs d'altitude et torrents site du Mont Thabor - ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'élève à huit mille trois cent soixante-cinq euros toutes taxes comprises (8 365 € TTC).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter la subvention la plus élevée de l'Etat dans le cadre de ce dossier et à signer tout document afférent.

4. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : DESAFFECTION DE DOCUMENTS

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le déclassement des documents provenant de la Bibliothèque Municipale de Modane, à l'exclusion des documents appartenant au Fonds Savoie avec pour critères :

- mauvais état physique (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse)
- contenu manifestement obsolète

- documents jamais ou très rarement empruntés

La responsable de la Bibliothèque Municipale est chargée de la destruction et de la vente au public des documents n'ayant pas fait l'objet d'un don aux tarifs suivants :

- 0,20 € par livre
- 0,50 € par CD

Cette vente sera effectuée au profit d'associations à but non lucratif, de préférence locales, avec lesquelles coopère la Bibliothèque Municipale. La Commune versera à ces associations des subventions correspondant au produit de la vente.

En 2015, le produit de cette vente s'est monté à deux cent trente euros (230 €) et a été versé au Trésor Public sur le compte de la Mairie.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à la cession ou à la vente de ces documents.

5. MUSEOBAR : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJET « RESEAU ENTRELACS »

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le projet de publication du livre intitulé « La vie est un sport » retraçant la vie du patineur Jean RICHARD, qui a déjà fait l'objet d'une exposition soutenue par le réseau départemental des musées et sollicite l'aide du Département de la Savoie dans le cadre d'une demande de subvention

Le plan de financement prévisionnel correspondant pour la production de 500 ouvrages se présente ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	2 150 €
Financement	
Département de la Savoie (80% maximum)	1 720 €
Coût pour la Commune	430 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter une subvention la plus élevée possible du Département de la Savoie au titre de l'appel à projet « Réseau Entrelacs » et à signer tout document afférent.

6. MUSEOBAR : PRIX DE VENTE D'UN ARTICLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le prix de vente de l'ouvrage intitulé «La vie est un sport» fixé à huit euros (8 €) qui sera commercialisé au Muséobar.

En revanche pour les partenaires du projet : l'association du Patrimoine de Termignon, la Commune et l'Union des Commerçants de Termignon, le tarif sera fixé déduction faite de la subvention obtenue, soit à prix coûtant.

7. TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) : FIXATION DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le montant du tarif du temps d'activités périscolaires fixé à vingt euros (20 €) par enfant et par périodes désignées ci-dessous. La période sera facturée que l'enfant soit présent ou non à toutes les séances.

- 1^{ère} période..... du 08 septembre 2016 au 16 décembre 2016
- 2^{ème} période..... du 03 janvier 2017 au 14 avril 2017
- 3^{ème} période..... du 02 mai 2017 au 07 juillet 2017

L'article 8 du règlement intérieur du Temps d'Activités Périscolaires sera modifié en ce sens.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h19.

A Modane, le 29 juillet 2016

Le Secrétaire de séance,



Claude FRIQUET

Le Maire,



Jean-Claude RAFFIN